

M. CLAXTON: Je trouve le document tout à fait à propos, je me permets de le dire. Il s'agit du comité qui distribue les subventions aux universités anglaises et voici des extraits du rapport soumis à ce comité par le sous-comité chargé des maisons d'étudiants.

Le vice-chancelier de l'Université de Manchester a déclaré, le 11 mai 1955 à la cour universitaire:

Nous pouvons dire, sans risque d'erreur, que nous offrons à nos étudiants de bonnes facilités d'instruction... mais trop peu d'entre eux apprennent à acquérir le sens des responsabilités, à trouver un but à l'existence, à avoir confiance en eux-mêmes et à se forger le caractère et la personnalité qui sont nécessaires aux chefs. L'expérience m'a convaincu que la seule façon de remédier à cette lacune et de prendre les mesures voulues pour que l'université devienne aussitôt que possible un lieu de résidence.

Voici un autre extrait:

Mais un lieu de résidence est souvent plus qu'un endroit où on mange et où on dort. A partir d'un établissement fondé par des innovateurs au dix-neuvième siècle pour loger les étudiants qui venaient d'endroits éloignés, la maison des étudiants est devenue une institution distincte, qui joue un grand rôle dans l'éducation des étudiants. Nous croyons que ces possibilités éducatives sont grandes. La maison universitaire offre à l'étudiant une société dont il fait vraiment partie. Il y trouve un stimulant qui le pousse à des échanges de vue libres et intimes avec nombre de ses contemporains. L'expérience de la vie en commun, les amitiés qu'il noue, ses rapports quotidiens avec des camarades d'origines variées, tout cela ajoute à son expérience de la société. Si l'esprit qu'il faut régner dans la maison universitaire, ces expériences sociales seront reliées à la vie intellectuelle de l'étudiant. De plus, les influences universitaires qui entoureront l'étudiant résidant auront le temps d'agir en profondeur, car alors, contrairement à ce qui se passe au foyer ou dans une pension, l'étudiant n'aura pas à s'adapter à un saut quotidien entre deux mondes. Le témoin qui déplorait la mentalité des "neuf-à-cinq" a ajouté que cet état d'esprit n'existait pas dans une bonne maison universitaire. Pour l'étudiant qui réside dans une maison universitaire, l'expérience universitaire n'est plus exclusivement reliée à un endroit où il travaille de jour, mais à l'ensemble de l'existence, et cela à une période de sa vie où il est le plus vigoureux et le plus impressionnable.

Je ne vous infligerai pas la suite du rapport, mais il me semble vraiment que le genre de vie et les activités dont ces extraits donnent la description servent la cause des arts, des humanités et des sciences sociales.

M. DRYSDALE: Proposez-vous aussi que l'on construise des dortoirs pour les députés?

M. PICKERSGILL: Trêve de plaisanteries!

M. DRYSDALE: Je ne plaisante pas.

M. WALKER: Vous avez eu la bonté de nous dire que vous avez alloué à chaque province une certaine partie des subventions de capital. Ces subventions sont réparties au *pro rata* de la population.

M. PICKERSGILL: C'est le Parlement qui s'en est chargé.

M. WALKER: Le Parlement s'en est chargé en effet, pour chacune des provinces. Avez-vous le montant réservé à la province de Québec?

M. CLAXTON: Oui.

M. WALKER: Il est séparé des autres?

M. CLAXTON: Oui.

M. WALKER: Il n'a pas encore été touché?